

SESSION 2026

CAPET ET CAFEP
Concours externe - Troisième concours

Section
ÉCONOMIE ET GESTION

Option
Comptabilité et finance

Épreuve écrite disciplinaire appliquée

L'épreuve porte sur l'enseignement de sciences de gestion.

Elle a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence pédagogique sur la thématique proposée en exploitant de façon critique et argumentée un dossier documentaire fourni.

Le sujet de l'épreuve est spécifique à l'option choisie.

Durée : 5 heures

Sont autorisés durant l'épreuve les usages suivants :

- **La calculatrice** dans les conditions relevant de la circulaire du 17 juin 2021 BOEN du 29 juillet 2021.
- **Liste des comptes du plan comptable général** non annotée à l'exclusion de toute autre information.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

Présentation du sujet

Mise en situation

Vous intervenez en classe de Section de Technicien Supérieur Comptabilité et Gestion présentant une mixité de public, à savoir qu'une partie des étudiants sont en contrat d'apprentissage. Vous enseignez le processus 1 : « Contrôle et traitement des informations comptables et commerciales », ainsi que le processus 2 : « Contrôle et production de l'information financière ». Votre service d'enseignement comprend aussi les ateliers professionnels.

Il vous est demandé **de proposer une séquence pédagogique** en mobilisant les documents décrivant la situation de gestion « **suivi et contrôle des comptes clients** » permettant de travailler avec les étudiants sur les activités suivantes :

1.3 Enregistrement et suivi des opérations comptables relatives aux clients ;

1.4 Production de l'information relative aux risques clients ;

2.3 Réalisation des opérations d'inventaire.

Il vous est demandé de présenter :

- Les objectifs d'apprentissage associés à cette séquence pédagogique intégrant les activités mentionnées ci-dessus.
- Le déroulement : prérequis mobilisés, présentation de la séquence aux étudiants, découpage en différentes séances, les outils pédagogiques et équipements mobilisés, les évaluations afférentes.
- Les travaux demandés aux étudiants en indiquant, pour chacune des séances :
 - Les consignes fournies aux étudiants (questions et/ou explicitation des travaux à réaliser) ;
 - Les ressources choisie(s) dans le dossier joint en explicitant les raisons de votre choix et la transposition didactique nécessaire des documents retenus pour satisfaire les objectifs fixés (extraction d'une partie du document, suppression de certains termes ou informations, ajout d'indications voire de ressources documentaires, etc.).

En complément, vous détaillerez :

- Les éléments de corrigé associés à votre proposition, notamment les écritures courantes et d'inventaire ;
- Les éléments essentiels composant la trace écrite que les étudiants devront conserver (présentation des calculs, des écritures de la gestion des créances clients et indication des principes comptables utilisés pour les écritures) pour réinvestir les apprentissages de la séquence ;
- Des propositions de pistes de remédiation pour prendre en charge les difficultés suivantes observées :
 - Un étudiant ne comprend pas ce qui est en jeu dans la distinction entre une remise commerciale et un escompte ;
 - Un étudiant, ayant abordé le bilan fonctionnel pendant son année de terminale STMG, ne comprend pas l'impact de la réduction du montant des créances clients sur la trésorerie ;
 - Dans le cadre d'une activité sur la feuille de calcul de la balance âgée (Annexe 8), vous observez qu'un de vos étudiants alternants a saisi dans la cellule F27 la formule suivante : « =99000+253550+133650 », sans aucun recours à une automatisation du calcul. Cet étudiant s'est vu reprocher par son tuteur son manque de maîtrise du tableur.

DOCUMENTS REMIS AU CANDIDAT

Le sujet comporte 14 annexes.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Annexes 1 à 14 pages 1 à 22

Le sujet comporte les annexes suivantes :

Annexe 1 - Extraits du référentiel du BTS CG, Processus 1 et Processus 2

Annexe 2 - Équipements et logiciels à disposition dans la salle de cours

Annexe 3 - Présentation de la société CAPET-Fermetures

Annexe 4 – Extrait du manuel de procédures comptables

Annexe 5 - Informations relatives au taux de change

Annexe 6 - Extrait d'un procès-verbal du comité de direction

Annexe 7 - Échange de courrier électronique relatif au client « SARL VITRERIE Rapide »

Annexe 8 - Journal des ventes - décembre 2024

Annexe 9 - Journal des encaissements - décembre 2024

Annexe 10 - Factures émises par la SAS CAPET Fermeture

Annexe 11 - Balance âgée -Clients au 31-12-2024

Annexe 12 - Informations fiscales

Annexe 13 - Extrait de la liasse fiscale 2023 de la Société CAPET Fermetures

Annexe 14 - Indicateurs financiers 2022-2023

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

CAPET EXTERNE - ÉCONOMIE GESTION Option : Comptabilité Finance

► Concours externe du CAPET de l'enseignement public

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EDE	8010F	102	9312

► Concours externe du CAPET de l'enseignement privé

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EDF	8010F	102	9312

► Troisième concours externe du CAPET de l'enseignement public

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EDV	8010F	101	9311

• **ANNEXE 1- Extraits des processus 1 et processus 2 du référentiel du BTS CG**

Activité 1.3. : Enregistrement et suivi des opérations comptables relatives aux clients

1.3.1. Enregistrement, contrôle et validation des opérations relatives aux clients (y compris celles générées par le PGI)		
Données	Savoirs associés	Limites
<ul style="list-style-type: none"> - Une situation professionnelle, - Un schéma d'organisation du SIC, - Des informations comptables et financières internes (plan de comptes, pièces justificatives, journaux, Grand livre, balance des comptes, documents de synthèse), - La documentation comptable et juridique de référence (PCG...), - Des consignes de tenue des dossiers dans l'entité et exigences en matière de confidentialité et sécurité, - Un environnement numérique, un PGI (modules gestion des achats, gestion des ventes et gestion comptable) avec sa base de données (modèle relationnel), - Des documents comptables liés à cette situation. - Règles fiscales appliquées dans l'entreprise en matière de régime de TVA et option éventuelle, - Des dossiers clients, des documents relatifs aux procédures judiciaires concernant les clients, - Des aléas liés à des opérations inédites ou à une évolution de la réglementation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Comptabilisation des opérations de ventes de biens et services (doit, avoir, réductions commerciales et financière), - Traitement comptable de la TVA, - Frais de transport et frais accessoires, - Opérations sur emballages (consignation, déconsignation et vente), - Créances en devises, - Règlement des clients au comptant et à crédit. 	<p>L'étude intègre également les conséquences des choix d'option fiscale sur les enregistrements comptables.</p> <p>La TVA est à traiter en relation avec le 3.2.</p>
Compétences		Résultats attendus
Enregistrer les opérations relatives aux ventes, aux prestations de services, aux frais accessoires (transport, emballages), aux créances en devises, au règlement au comptant et à crédit et contrôler leur cohérence.		Des enregistrements comptables des opérations commerciales conformes à la réglementation et aux procédures et leur contrôle, L'utilisation du PGI pour effectuer les enregistrements et mettre à jour les données.

1.3.2. Suivi des créances, contrôle et lettrage		
Données	Savoirs associés	Limites
<ul style="list-style-type: none"> - Idem 1.3.1. + - Une comptabilité mise à jour (notamment les comptes clients). 	<ul style="list-style-type: none"> - Pointage et lettrage des comptes clients, - Enregistrements comptables associés. 	<p>Le traitement des impayés n'est pas abordé ici.</p>
Compétences		Résultats attendus
Lettrier, contrôler et corriger les erreurs éventuelles (y compris en utilisant les outils intégrés dans le PGI).		Un repérage (par lettrage) des anomalies, leur signalement puis leur correction après avis des responsables, La production d'un compte rendu justifiant la méthode mise en œuvre et analysant les résultats obtenus, L'utilisation du PGI pour effectuer le lettrage adéquat (automatique ou manuel).

1.3.3. Enregistrement, suivi des effets de commerce créés		
Données	Savoirs associés	Limites
<ul style="list-style-type: none"> - Idem 1.3.2. + - Les informations relatives aux clients, - Des informations émanant des établissements financiers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Règlement des clients au comptant et à crédit, - Négociation des effets (LCR et LCR magnétique), - Calcul des agios relatifs à la négociation des effets de commerce, - Tableau des engagements hors bilan (effets escomptés non échus), - Enregistrements comptables associés à la mobilisation des créances et à l'affacturage, - Traitement des impayés. 	<p>Le règlement par LCR magnétique et leur négociation doivent être abordés. L'étude des modes de financement liés à la mobilisation des créances doit être abordée dans le processus 6. Seuls les enregistrements sont envisagés ici.</p> <p>Le cas des de l'avance de fonds des effets de commerce impayés est exclu.</p>
Compétences		Résultats attendus
Enregistrer les opérations relatives aux effets de commerce.		Des enregistrements comptables et leur contrôle des opérations relatives aux effets de commerce conformes à la réglementation et aux procédures, L'utilisation du PGI pour effectuer les enregistrements, les contrôler et mettre à jour les données.

Activité 1.4. : Production de l'information relative au risque client

1.4.1. Analyse de la composition du portefeuille client et de son évolution		
Données	Savoirs associés	Limites
<ul style="list-style-type: none"> - Une situation professionnelle, - Un schéma d'organisation du SIC, - Des informations comptables et financières internes (plan de comptes, pièces justificatives, journaux, Grand livre, balance des comptes, documents de synthèse), - La documentation comptable et juridique de référence (PCG...), - Des consignes de tenue des dossiers dans l'entité et exigences en matière de confidentialité et sécurité, - Un environnement numérique, un PGI (modules gestion des achats, gestion des ventes et gestion comptable) avec sa base de données (modèle relationnel), - Des documents comptables liés à cette situation. - Règles fiscales appliquées dans l'entreprise en matière de régime de TVA et option éventuelle, - Des dossiers clients, des documents relatifs aux procédures judiciaires concernant les clients, les informations relatives aux clients, - Des aléas liés à des opérations inédites ou à une évolution de la réglementation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Calcul et interprétation des ratios de gestion, - Caractéristiques de la relation avec le client, - Risques liés aux clients, - Conséquences de ces risques, - Relevé annuel des ventes, - Représentations graphiques adaptées, - Indicateurs relatifs aux clients, - Principes simples de gestion de trésorerie. 	<p>Les éléments comptables relatifs au calcul des indicateurs sont fournis.</p> <p>Les formules de calcul des ratios sont fournies et expliquées,</p> <p>Le lien avec le budget de trésorerie peut être effectué.</p>
Compétences		Résultats attendus
Rechercher les informations nécessaires, mettre à jour le dossier client, analyser le problème posé et les dysfonctionnements.		Une analyse du portefeuille client avec des indicateurs (notion de volumétrie, délais de règlements, en-cours client, ligne de crédit), L'interprétation et structuration des données selon le modèle relationnel, L'extraction de données et réalisation de tris croisés, explicitation de critères de tris, d'extraction, La production d'indicateurs relevant et situant les anomalies constatées.



1.4.2. Alerte, conseil pour réduire le risque client		
Données	Savoirs associés	Limites
- Idem 1.4.1. + - Un accès à la réglementation en vigueur, - Les composantes du portefeuille client et son analyse, - Des documents relatifs aux procédures judiciaires.	- Encours client / ligne de crédit, - Balance âgée.	Résultats attendus Une analyse des différents risques d'impayés (avec présentation et analyse d'une balance âgée) afin d'alerter les services concernés, <i>L'interprétation et structuration des données selon le modèle relationnel,</i> <i>Une extraction de données du PGI répondant aux besoins,</i> <i>L'exploitation des données de façon automatisée et reproductible.</i>
Compétences Proposer ou commenter des modifications de procédures internes afin de réduire le risque client.		

1.4.3. Relance des clients		
Données	Savoirs associés	Limites
- Idem 1.4.2. + - Une balance âgée, - Les procédures de relance en vigueur.	Technique de relance des clients.	Résultats attendus La mise en œuvre de la technique de relance appropriée, <i>L'interprétation et structuration des données selon le modèle relationnel,</i> <i>L'utilisation du PGI pour générer les traitements relatifs aux travaux de relance.</i>
Compétences Enclencher les procédures de relance en cas de retards de paiement.		

Activité 2.3 : Réalisation des opérations d'inventaire

2.3.1. Réalisation, enregistrement, contrôle des travaux d'inventaire relatif aux clients, aux fournisseurs et aux stocks		
Données	Savoirs associés	Limites
- Une situation professionnelle et les documents comptables attachés, (pièces justificatives, journaux, Grand livre, balance des comptes, balance âgée, documents de synthèse, annexes) - Un schéma d'organisation du SIC, - La documentation comptable et juridique de référence (PCG...), - Des consignes de tenue des dossiers dans l'entité et exigences en matière de confidentialité et sécurité, - Un environnement numérique, un PGI (modules gestion des achats, gestion des ventes et gestion comptable) avec sa base de données (modèle relationnel), - Des documents comptables liés à cette situation, des informations relatives au cours de devises, - Règles fiscales appliquées dans l'entreprise, - Des aléas liés à des opérations inédites ou à une évolution de la réglementation.	- Principes comptables, - Rôle et intérêt de l'inventaire, - Suivi annuel des créances, - Inventaire physique et inventaire permanent, - Dépréciations relatives aux actifs non amortissables, aux clients, - Provisions du passif (provisions pour litiges, garantie donnée aux clients, perte de change), - Enregistrements comptables associés, - Rôle de l'annexe.	Pour les principes comptables, les connaissances exigées sont celles précisées dans le processus 1. Pour la conversion des créances et dettes en monnaie étrangère, les cas de limitation de la provision pour perte de change sont exclus. L'étude de la provision pour hausse des prix est exclue. Résultats attendus Des enregistrements comptables relatifs aux opérations d'inventaire (dépréciations, provisions) conformes à la réglementation et aux procédures et leur contrôle, Le renseignement des éléments concernés de l'annexe. <i>L'utilisation du PGI pour effectuer les enregistrements des écritures, les contrôler et mettre à jour les données,</i> <i>L'interprétation du modèle relationnel,</i> <i>Une extraction de données du PGI exacte et répondant aux besoins,</i> <i>Une utilisation du tableur (tris, simulation, regroupements) adaptée aux besoins de l'utilisateur.</i>
Compétences Analyser, traiter et enregistrer les opérations d'inventaire nécessaires et obligatoires relatives aux tiers et aux stocks dans le respect des principes comptables et fiscaux en vigueur.		

2.3.2. Réalisation, enregistrement, contrôle des travaux d'inventaire relatifs aux immobilisations		
Données	Savoirs associés	Limites
- Idem 2.3.1. + - Les informations relatives aux immobilisations - Eventuellement module gestion des immobilisations du PGI.	- Méthode d'amortissement, calcul, - Enregistrements comptables liés à ces opérations, - Amortissement économique et fiscal, - Dépréciation, provision - Subvention publique d'investissement (octroi, réception et subvention), - Enregistrements comptables associés, - Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions, - Amortissements des composants.	Sont exclus : - Les amortissements différés, - L'actualisation des flux de trésorerie pour la détermination de la valeur actuelle, - Les conséquences comptables des divergences entre les réglementations comptables et fiscales, - Les abandons de créances, - Le traitement fiscal de l'amortissement est abordé dans le processus 3. Sont inclus : - Les mesures de simplification pour les PME, - La modification du plan d'amortissement est limitée au cas de la variation de la consommation des unités d'œuvre, L'étalement de la subvention d'un bien amortissable décomposable se fera proportionnellement à la structure. Pour les immobilisations amortissables, l'étude est limitée à la constatation d'une seule dépréciation et à sa conséquence sur la base amortissable de l'exercice suivant.
Résultats attendus Des enregistrements comptables conformes à la réglementation et aux procédures et leur contrôle, Le renseignement des éléments concernés de l'annexe, <i>L'interprétation et structuration des données selon le modèle relationnel,</i> <i>Une extraction de données du PGI exacte et répondant aux besoins,</i> <i>L'utilisation du PGI pour effectuer le calcul des amortissements et des dépréciations, l'enregistrement des écritures d'inventaire (y compris les sorties), les contrôles et pour mettre à jour les données,</i> <i>Une utilisation du tableur (tris, simulation, regroupements) adaptée aux besoins de l'utilisateur (ex : amortissements, dépréciations, provisions, étalement d'une subvention).</i>		
Compétences Analyser, traiter et enregistrer les opérations d'amortissements, de provisions, de dépréciations, de cessions et l'incidence de l'obtention d'une subvention d'investissement sur les travaux d'inventaire.		

2.3.3. Ajustement des comptes de gestion et apurement des comptes d'attente		
Données	Savoirs associés	Limites
- Idem 2.3.2.+ - Informations nécessaires à l'ajustement et à l'apurement.	- Charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance, charges à répartir sur plusieurs exercices, - Tableaux d'amortissement d'emprunt, - Gestion des salariés et des congés payés, - Participation des salariés et forfait social, - Enregistrements comptables associés, - Provisions pour impôts, pour amendes, pénalités.	L'étude de la participation des salariés et du forfait social se limite aux enregistrements d'inventaire avec montants fournis (aucun calcul n'est exigé), La participation des salariés est également traitée dans le processus 4. Résultats attendus Des enregistrements comptables des opérations d'inventaire conformes à la réglementation et aux procédures et leur contrôle, Le renseignement des éléments de l'annexe concernés, <i>L'utilisation du PGI pour effectuer les enregistrements des écritures, les contrôler et mettre à jour les données.</i>
Compétences Ajuster les comptes de gestion et mettre en œuvre le principe comptable de séparation des exercices.		

2.3.4. Traitement des provisions réglementées et des amortissements exceptionnels		
Données	Savoirs associés	Limites
<ul style="list-style-type: none"> - Idem 2.3.1 + - Informations nécessaires - Des éléments de l'annexe concernés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Méthode d'amortissement, critères de choix, calcul et enregistrement de l'amortissement relatif à une immobilisation, - Organisation comptable, - Procédure de contrôle interne, - Enregistrements comptables associés. 	<p>L'étude de la provision pour hausse des prix est exclue.</p> <p>Résultats attendus</p> <p>Des enregistrements comptables des opérations d'inventaire conformes à la réglementation et aux procédures et leur contrôle, Le renseignement des éléments de l'annexe concernés, L'utilisation du PGI pour effectuer les enregistrements des écritures, les contrôler et mettre à jour les données, L'interprétation et structuration des données selon le modèle relationnel, Une extraction de données du PGI exacte et répondant aux besoins, Une utilisation du tableur (tris, simulation, regroupements) adaptée aux besoins de l'utilisateur.</p>
Compétences		
Analyser, traiter et enregistrer les provisions réglementées et les amortissements exceptionnels selon les textes réglementaires favorables et adaptés à l'entité.		

2.3.5. Réalisation des contrôles nécessaires dans les procédures d'inventaire – Mise à jour du dossier de révision		
Données	Savoirs associés	Limites
<ul style="list-style-type: none"> - Idem 2.3.1 + - Une présentation des procédures de contrôle et de révision. 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation comptable, - Procédure de contrôle interne, - Rôle de la révision, - Procédure de révision. 	<p>Résultats attendus</p> <p>Un dossier de révision exploitable lors de la venue du certificateur ou lors d'un contrôle ou d'une demande d'information, Une utilisation du tableur (tris, simulation, regroupements) lors des opérations d'inventaire (ex : tableau des créances douteuses, cadrage TVA, suivi des stocks), L'archivage des documents commerciaux conformes aux règles comptables et aux procédures en vigueur dans l'organisation (chronologie, cohérence, formalisme, traçabilité, responsabilité).</p>
Compétences		
Effectuer les contrôles nécessaires pour les travaux d'inventaire et la mise à jour du dossier de révision.		

ANNEXE 2 - Équipements et logiciels à disposition dans la salle de cours

La salle dispose de postes de travail en réseau comprenant :

- outils collaboratifs, intranet, bases documentaires (accès à des sites officiels, professionnels), gestion électronique des documents ;
- messagerie électronique ;
- logiciel de traitement de texte et tableur ;
- progiciel de gestion intégré avec modules « Gestion des immobilisations », « Gestion commerciale », « Comptabilité », « Paye » et « États financiers » ;
- bases de données accompagnant le PGI.

Une classe mobile (aussi appelée nomade) est également disponible comportant tous les éléments informatiques précédemment cités (chariot mobile sécurisé pouvant contenir 16 ordinateurs portables que l'on peut facilement déplacer d'une salle à une autre).

ANNEXE 3 - Présentation de la Société Anonyme CAPET-Fermetures

Activités

LA SAS CAPET-FERMETURES est une société créée en 2005. Elle a pour activité la pose de menuiseries extérieures (portes de garage, portes d'entrée, fenêtres, volets, stores) aussi bien en aluminium, PVC et bois. Elle a développé une activité de négoce de vitrerie. Ses clients sont pour près de la moitié de son chiffre d'affaires des administrations publiques.

La SAS CAPET-FERMETURES répond aux appels d'offre des établissements publics et des collectivités locales. La qualité du travail des équipes expérimentées, sa proximité territoriale et ses tarifs ajustés permettent à la SAS CAPET-FERMETURES de remporter un grand nombre d'appel d'offres. Cette clientèle effectue ses règlements dans les délais impartis, aucun retard de paiement n'est donc à déplorer. Les factures sont déposées de manière électronique sur le portail de services Chorus Pro.

La SAS CAPET-FERMETURES répond, également, à des commandes d'organisations privées qui représentent près de 35% du chiffre d'affaires. Les chantiers peuvent être importants (construction neuve ou grosse rénovation de bâtiments) ou plus modestes sur des prestations d'entretien ou de réparation. Ce type de clientèle peut, parfois, ne pas respecter les délais de paiement et contraint l'entreprise à mettre en place un suivi régulier des créances. D'autre part, certains de ses clients sont de nationalité Suisse, pour lesquels, l'entreprise facture directement en francs suisses.

La SAS CAPET-FERMETURES répond aussi à des demandes de particuliers essentiellement sur des petits chantiers de renouvellement de menuiseries. Cette activité est peu développée par l'entreprise, la demande est très locale. Enfin, la SAS CAPET-FERMETURES dispose de stocks de vitres de toutes qualités qu'elle peut, également, revendre à des petits artisans locaux. Ces derniers ciblent davantage les particuliers notamment pour la réparation des bris de glace. Cette activité est très concurrentielle. Parfois certains clients de la SAS CAPET-FERMETURES ont des difficultés économiques pouvant aller jusqu'à la liquidation judiciaire.

Gouvernance

La SAS CAPET-FERMETURE est présidée par Mme Johanna DAICIDE depuis une dizaine d'années, elle est actionnaire majoritaire, elle détient 950 actions de 100 €. Pour le pilotage de l'entreprise, elle réunit tous les mardis matin un comité de direction composé :

- du directeur commercial, M David JEUVAN (27 ans, diplômé d'une école de commerce, embauché il y a 5 mois dans l'entreprise) ;

- de la directrice de l'information comptable et financière, Mme Ahn SOUPSON (45 ans, titulaire d'un DSCG, 20 d'ancienneté dans l'entreprise) ;
- du directeur des équipes de chantier, M Jean SOUFIANE (ingénieur, 52 ans, 28 ans d'ancienneté) ;
- de Mme Sabah GUICQUE responsable informatique (ingénieure, 29 ans , 2 ans d'ancienneté) ;
- de M Pierre SANTRAL, responsable des achats (EM Lyon Business School, 42 ans, 10 ans d'ancienneté).

Contexte économique

Depuis 2023, le chiffre d'affaires de la SAS CAPET-FERMETURES se maintient voire se développe grâce à l'expérience des équipes et des bonnes relations avec ses fournisseurs qui lui permettent de bénéficier de prix serrés. Toutefois, plusieurs de ses clients connaissent des difficultés économiques notamment en matière de trésorerie. Les relations commerciales avec certains clients professionnels deviennent plus difficiles.

Fiche d'identité extrait de site internet www.pappers.fr

N° de gestion 2005Z02135

PAPPERS

Extrait Pappers du registre national des entreprises
à jour au 19 décembre 2024

IDENTITÉ DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro : 516 359 450 R.C.S. Besançon

Date d'immatriculation 20/05/2005

Dénomination ou raison sociale CAPET-FERMETURES

Forme juridique : Sociétés par actions simplifiées

Capital social :178 000,00 Euros

Adresse du siège : ROUTE LAUSANNE 25300 PONTARLIER

Activités principales : Achat vente pose de menuiseries extérieures sous-traitance de fenêtres portes stores volets,

Durée de la personne morale : jusqu'au 20/05/2104

Date de clôture de l'exercice social : 31 décembre

DIRIGEANTS OU ASSOCIÉS

Président Nom, prénoms : DAICIDE Johanna

Date et lieu de naissance : 10/11/1984 à Besançon

Système d'information comptable

La SAS CAPET-Fermetures dispose d'un progiciel de gestion intégré recouvrant 5 modules : module commercial, comptable, immobilisation, paie et états financiers.

Option fiscale :

La SAS CAPET Fermetures a opté pour le paiement de la taxe d'après les débits.

Organisation comptable

La direction administrative et financière, pilotée par Mme Ahn SOUPSON, en collaboration avec la société d'expertise comptable de la SAS CAPET-Fermetures, se charge, des opérations courantes, des travaux d'inventaire, de l'établissement des documents de synthèse et de la liasse fiscale, des fiches de paie et des situations mensuelles intermédiaires. La société d'expertise comptable se charge notamment des obligations fiscales et sociales de la société.

Tournez la page S.V.P.

ANNEXE 4 – Extrait du manuel de procédures comptables

Créances impayées - Relance

Le 10 du mois, le responsable comptabilité client fera l'état des créances impayées pour les ventiler dans une balance âgée selon la date d'échéance de la facture.

Les factures ayant 15 jours de retard sur la date d'échéance font l'objet d'une lettre de relance n°1. Celle-ci rappelle la ou les factures en retard de paiement, et invite cordialement le client à régulariser sa situation.

Les factures ayant 45 jours de retard sur la date d'échéance font l'objet d'une lettre de relance n°2. Celle-ci rappelle la ou les factures en retard de règlement et indique le montant des intérêts de retard conventionnels qui seront facturés en sus si le règlement n'intervient pas dans les 8 jours à réception du courrier. Un rappel de l'extrait des conditions générales de vente est mentionné au sujet du traitement contentieux des factures impayées et des frais à la charge du client que cela entraîne.

Créances impayées – Dépréciation

Les créances ayant plus de 3 mois de retard font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 50 %.

Les créances ayant plus de 6 mois de retard font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 100 %

Les clients ayant des créances dépréciées font l'objet d'un blocage commercial. Aucune commande supplémentaire ne pourra être acceptée sans régularisation des montant dus.

Les clients n'ayant pas répondu au service contentieux sont considérés comme irrécouvrables sur décision du comité de direction. Tout contact commercial ultérieur devra être validé par le comité de direction.

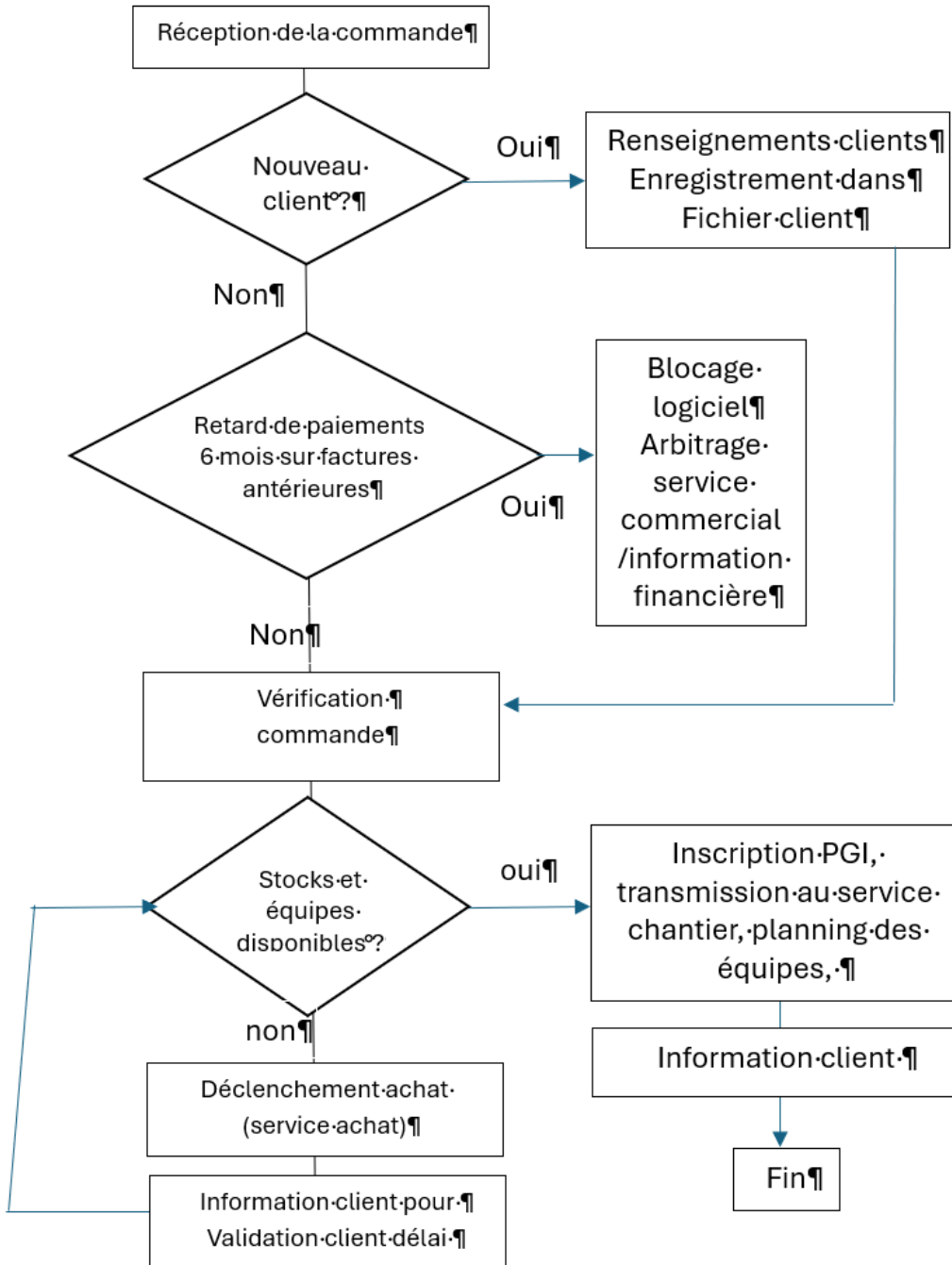
Créances en devises étrangères

La société ne se couvre pas contre le risque de change. Lors de l'enregistrement comptable des créances clients ayant pour origine des factures en devise étrangère la société applique la réglementation en vigueur.

Art. 410-1 du plan comptable général :

« Lorsque l'évaluation des éléments d'actif ou de passif dépend des cours de change, les cours de change à utiliser sont pour les devises cotées les cours indicatifs de la Banque de France publiés au Journal Officiel, et pour les autres devises les cours moyens mensuels établis par la Banque de France. »

Procédure de gestion des commandes clients



ANNEXE 5 - Informations relatives au taux de change

Dans le cadre de son activité avec ses clients localisés en Suisse, la société a accès aux taux de change suivants.

Date	Taux de change EUR/CHF au 06/12/2024	Taux de change EUR/CHF au 31/12/2024
Taux de la banque de France	0,9284	0,932
Taux sur les marchés	0,9198	0,925

ANNEXE 6 – EXTRAIT D’UN PROCÈS VERBAL DU COMITÉ DE DIRECTION DU 20 DÉCEMBRE 2024

Décision numéro 5

Compte tenu des informations transmises par le service contentieux sur la créance sur M. PRAUBLAIM datée du 5 août 2023 d’un montant d’origine de 11 000 € TTC (dont 1 000 € de TVA),

compte tenu que cette créance avait fait l’objet d’une dépréciation pour 5 000 € sur l’exercice 2023, compte tenu qu’après plusieurs relances M PRAUBLAIM n’a versé que la moitié de son dû le 30 novembre 2024 ; qu’il en résulte une créance impayée de 5 500 € (dont 500 € de TVA),

le comité de direction décide de considérer la créance comme irrécouvrable.

Cette décision sera transmise au service comptabilité pour répondre aux obligations comptables et fiscales.

ANNEXE 7 - Échange de courrier électronique relatif au client « SARL VITRERIE Rapide » - Mission confiée par Mme Soupson

a) échanges de courrier électronique

de : j.daicide@capet-fermetures.eu

à : d.jeuvan@capet-fermetures.eu

cc : a.soupson@capet-fermetures.eu

le 13/12/2024 11:15

objet : RE : une vente empêchée

David

Merci pour votre message.

Je comprends votre souci du développement du chiffre d'affaires de l'entreprise et je vous en remercie. Je vous propose d'aborder la question que soulève votre difficulté en comité de direction mardi 17 décembre en présence de l'ensemble de l'équipe de direction

Cordialement

Johanna Daicide

Votre message

de : d.jeuvan@capet-fermetures.eu

à : j.daicide@capet-fermetures.eu

cc : a.soupson@capet-fermetures.eu

le 13/12/2024 10 :04

Objet : une vente empêchée

Madame Daicide,

Je vous informe que j'ai été contacté par la SARL VITRERIE Rapide (compte n° VITRE31). C'est un ancien client qui a réalisé un chiffre d'affaires régulier avec CAPET-Fermetures dans le passé. Il souhaite une livraison pour près de 100 000 € HT de vitrage pour janvier prochain. En souhaitant créer la commande sur notre logiciel commercial, celle-ci n'a pas été validée par l'outil informatique. Elle a été bloquée, un message d'alerte empêchant toute validation de nouvelle commande.

Je me permets de souligner l'importance du chiffre d'affaires potentiel réalisable avec cet ancien client. Il me paraît judicieux de lever le frein informatique au passage de la commande.

Cordialement,

David Jeuvan

b) Mission :

Mme Soupson demande à son collaborateur de préparer une note pour le prochain comité de direction au sujet du problème rencontré par M JEUVAN

ANNEXE 8- Journal des ventes - décembre 2024

Extrait du PGI des ventes de décembre 2024 ayant déjà fait l'objet d'un enregistrement comptable

Date m1	Numéro de compte	Intitulé du compte	Numéro de facture	code TVA 1		Code TVA2		Code TVA3		Code TVA0	Total TTC	Emballage	Code TVA 1	Code TVA2	Code TVA 3	Code TVA 0	5,50%
				Montant HT	TVA	Montant HT	TVA	Montant HT	TVA								
02-déc	PAR2110	Mme Charrier	2412/01	-	-	4 500,00	450,00	-	-	-	4 950,00						10%
02-déc	PAR2112	M'Amir	2412/02	-	-	6 789,00	678,90	-	-	-	7 467,90						20%
03-déc	STCLA01	Mairie St Claude	2412/03	-	-	230 500,00	23 050,00	-	-	-	253 550,00						0%
03-déc	PAR2113	Mme Lhi Kiem	2412/04	198,00	-	-	-	-	-	-	3 798,00						
05-déc	PAR2114	M'Azimov	2412/05	-	-	-	-	250,00	50,00	-	300,00						
06-déc	FONTA01	Mairie de Fontain	2412/06	-	-	38 500,00	3 850,00	-	-	-	42 350,00						
06-déc	HOPPO02	Hopital Pontarlier	2412/07	-	-	121 500,00	12 150,00	-	-	-	133 650,00						
06-déc	HLML001	SA HLM Logis	2412/08	3 300,00	-	-	-	-	-	-	63 300,00						
09-déc	SABOND4	SA BONIC	2412/10	-	-	-	-	40 000,00	8 000,00	-	48 000,00						
09-déc	PAR2118	Mme Bhourguiba	2412/11	4 200,00	231,00	-	-	-	-	-	4 431,00						
10-déc	PAR2119	M'Esther	2412/14	-	-	7 630,00	763,00	-	-	-	8 393,00						
12-déc	PAR2120	M'Nicolaï	2412/15	-	-	2 400,00	240,00	-	-	-	2 640,00						
16-déc	PAR2121	Mme Dubuisson	2412/16	8 600,00	473,00	-	-	-	-	-	9 073,00						
16-déc	CLARE01	Etablissement Clareté	2412/17	-	-	-	-	16 000,00	3 200,00	-	19 200,00						
17-déc	CLARE01	Etablissement Clareté	2412/18	-	-	-	-	500,00	100,00	-	600,00						
18-déc	VERR003	SAS VERRER DU JURA	2412/19	-	-	-	-	15 000,00	3 000,00	-	18 000,00	750,00					
18-déc	PAR2122	M'Samolah	2412/20	-	-	3 000,00	300,00	-	-	-	3 300,00						
19-déc	PAR2123	Mme Quris	2412/21	-	-	24 000,00	2 400,00	-	-	-	26 400,00						
20-déc	ISOLA04	SAS ISOLATION25	2412/22	-	-	52 000,00	5 200,00	-	-	-	57 200,00						
21-déc	PAR2124	Mme Foucron	2412/23	-	-	15 000,00	1 500,00	-	-	-	16 500,00						
21-déc	REPAR02	EURL REPARExpress Doubs	2412/24	-	-	-	-	14 000,00	2 800,00	-	16 800,00	1 000,00					
21-déc	PAR2125	Mme Yaël	2412/25	5 300,00	291,50	-	-	-	-	-	5 591,50						

ANNEXE 9 - Journal des encaissements - décembre 2024

Extrait d'un export du PGI

Date	Numéro	Intitulé	Num	Montant
Encaissement	Compte	compte	facture	encaissé
02/12/2024	PAR2117	Mme Boudier		499,40 €
03/12/2024	PAR2113	Mme Lhikiem	2412/04	798,00 €
04/12/2024	VELOS04	SARL VELOSDOUX	2410/16	17 640,00 €
04/12/2024	CALFA01	CAF25	2411/27	5 280,00 €
06/12/2024	MALRA01	Collège Malraux	2410/19	55 000,00 €
09/12/2024	MAGAB01	EURL MAGAbis	2410/30	15 000,00 €
09/12/2024	PAR2210	Mme Charrier	2412/01	4 900,50 €
09/12/2024	PAR2113	Mme LhiKiem	2412/04	2 970,00 €
09/12/2024	PAR2114	MAzimov	2412/05	297,00 €
09/12/2024	HOPPO02	Mairie de Fontain	2412/06	41 926,50 €
10/12/2024	JURAS53	Banque Jurassique	2411/02	54 000,00 €
10/12/2024	PAR2119	MEsther	2412/14	8 309,07 €
13/12/2024	COUPT01	SARL COUPTIF	2410/26	21 960,00 €
16/12/2024	DGFIP01	DGFIP25	2410/14	5 885,00 €
17/12/2024	MORTE01	Mairie Morteau	2410/13	15 950,00 €
18/12/2024	PAR2122	MSamorah	2412/20	3 267,00 €
22/12/2024	PAR2110	MAmir	2412/02	7 467,90 €
23/12/2024	PAR2253	MMEFOUCRON	2410/12	25 410,00 €
26/12/2024	ISOLA04	SASISOLATION25	2412/22	56 628,00 €
28/12/2024	PAR2118	Mme Bhourguiba	2412/11	4 431,00 €
28/12/2024	CLARE01	Etablissement Clareté	2412/18	19 800,00 €
29/12/2024	PAR2123	Mme Quris	2412/21	26 400,00 €

Tournez la page S.V.P.

ANNEXE 10- Factures émises par la SAS CAPET Fermeture
Non enregistrées en comptabilité à ce jour

SAS CAPET Fermetures

Soyez Open !

Route de Lausanne
25300 PONTARLIER
Téléphone : 03 81 65 89 96 Fax : 03 81 65 89 97



N° E88312

FACTURE N° 2412/11
DATE :9/12/2024

À l'attention de :
Mme BOUDIER
Rue des charmes
25 400 La Cluze et Mijoux

OBJET :
Porte de GARARGE VOLTEC
Bon de Commande 00005606

DÉSIGNATION	MONTANT HT
Votre demande du 8/10/2024 : Porte de garage sectionnelle blanc	
Fourniture et pose d'une porte de garage motorisé Somfy Largeur 2400 Hauteur 2000	3 069,00
Fourniture et pose digicode radio premium	226,00
Fourniture et pose bouton SMOOVE	159,00
Tarif comprenant les déplacements pour mise en œuvre egt traitements des déchets	
TVA applicable au taux de 10 % :	
Total HT	3 454,00
TVA 10%	345,40
TOTAL TTC	3 799,40
VOTRE ACOMPTE versé le 2/12/2024	499,40
NET À PAYER (EN EUROS)	3 300,00

Contrat d'assurance décennale Assurtout n°153246852

Banque : Crédit Jurassique IBAN FR89 5623 6302 7421 3215 0000 103

Veillez établir les chèques à l'ordre de CAPET Fermetures

Les règlements doivent être effectués dans les 30 jours.

Un escompte de 1% sur le net à payer est accordé en cas de règlement sous huit jours.

Avec nos remerciements !

SAS au capital de 178 000 €

Route de Lausanne -25300 PONTARLIER Tel 03 81 65 89 96 email : secretariat@capet-fournitures.eu

SIRET : 51635945070563 APE 4332B TVA intracommunautaire : FR 05516359450

SAS CAPET Fermetures

Soyez Open !

Route de Lausanne
25300 PONTARLIER
Téléphone : 03 81 65 89 96 Fax : 03 81 65 89 97



N° E88312

FACTURE N° 2412/12
DATE : 9/12/2024

À l'attention de :

EURL Repar'Tout
Chemin du Larmont

25 300 Pontarlier

Num client : REPAR03

Objet :

Vitreries divers retrait ce jour

DÉSIGNATION	MONTANT HT
Vitrerie 16/10 100*200 quantité 25 à 24 € l'unité	600,00
Vitrerie secure plus 35/25 quantité 50 à 60 € l'unité	3 000,00
Vitrerie intérieur 5/10 quantité 100 à 5 € l'unité	500,00
Total HT	4 100,00
TVA 20%	820,00
Consignation : Structure transport - 10 portants à 40 € <i>Structure à restituer sous huitaine pour restitution de la consignation</i>	400,00
TOTAL TTC	5 320,00
NET A PAYER (EN EUROS)	5 320,00

RÉGLEMENT À 30 JOURS FIN DE MOIS

Contrat d'assurance décennale Assurtout n°153246852

Banque : Crédit Jurassique IBAN FR89 5623 6302 7421 3215 0000 103

Veuillez établir les chèques à l'ordre de CAPET Fermetures

Les règlements doivent être effectués dans les 30 jours fin de mois.

Un escompte de 1% sur le net à payer est accordé en cas de règlement sous huit jours.

Avec nos remerciements !

SAS au capital de 178 000 €

Route de Lausanne -25300 PONTARLIER Tel 03 81 65 89 96 email : secretariat@capet-fournitures.eu

SIRET : 51635945070563 APE 4332B TVA intracommunautaire : FR 05516359450

Tournez la page S.V.P.

SAS CAPET Fermetures
Soyez Open !

Route de Lausanne
25300 PONTARLIER
Téléphone : 03 81 65 89 96 Fax : 03 81 65 89 97



N° E88312

FACTURE AVOIR n° 2412/AV01

Date : 19/12/2024

À l'attention de :
EURL Repar'Tout
Chemin du Larmont
25 300 Pontarlier
Num client : REPAR03

OBJET :

DÉSIGNATION	MONTANT HT
Emballage non restitué	50
Frais de mise à disposition 5 € pour 7 emballages	35
Total HT	85,00
TVA 20%	17,00
Votre Consignation du 9/12/2024 facture 2412/12	- 400,00
Net à votre crédit	298,00

Contrat d'assurance décennale Assurtout n°153246852

Banque : Crédit Jurassique IBAN FR89 5623 6302 7421 3215 0000 103

Veuillez établir les chèques à l'ordre de CAPET Fermetures

Les règlements doivent être effectués dans les 30 jours fin de mois.

Un escompte de 1% sur le net à payer est accordé en cas de règlement sous huit jours.

AVEC NOS REMERCIEMENTS !

SAS au capital de 178 000 €

Route de Lausanne -25300 PONTARLIER Tel 03 81 65 89 96 email : secretariat@capet-fournitures.eu

SIRET : 51635945070563 APE 4332B TVA intracommunautaire : FR 05516359450

SAS CAPET Fermetures

Soyez Open !

Route de Lausanne
25300 PONTARLIER
Téléphone : 03 81 65 89 96 Fax : 03 81 65 89 97



FACTURE N° 2412/09
DATE : 6/12/2024

À l'attention de :
MC POSE
Neuchâtel - Suisse
Num client : MCPOS01

OBJET :
Vitreries

DÉSIGNATION	MONTANT HT
Vitrerie diverse	3 000,00 CHF
Majoration facture en francs suisses	25,00 CHF
Total HT	3 025,00 CHF
Exonéré de TVA	
TOTAL TTC	3 025,00 CHF
NET A PAYER (EN CHF)	3 025,00

REGLEMENT A 30 JOURS FIN DE MOIS

Contrat d'assurance décennale Assurtout n°153246852

Banque : Crédit Jurassique IBAN FR89 5623 6302 7421 3215 0000 103

Veillez établir les chèques à l'ordre de CAPET Fermetures

Les règlements doivent être effectués dans les 30 jours fin de mois.

Un escompte de 1% sur le net à payer est accordé en cas de règlement sous huit jours.

AVEC NOS REMERCIEMENTS !

SAS au capital de 178 000 €

Route de Lausanne -25300 PONTARLIER Tel 03 81 65 89 96 [email](mailto:secretariat@capet-fournitures.eu) : secretariat@capet-fournitures.eu

SIRET : 51635945070563 APE 4332B TVA intracommunautaire : FR 05516359450

Tournez la page S.V.P.

ANNEXE 11 - Balance âgée - Clients au 31-12-2024

Obtenu par extraction du PGI sur feuille de calcul

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
Balance âgée du : 31/12/2024 avant inventaire											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Num compte auxiliaire	Nom du client	Type	TVA tx	Date facture	Montant dû	Factures non échues		Factures échues			
						Pas d'alerte	-15 jours avant échéance	0-15 jours	15 - 30 jours	30 - 90 jours	+ 90 jours
4	PAR2003 M Praublainm	Privé	10	05/08/2023	5 500,00 €						
5	VITRE42 SARL Vitrierie	Privé	20	06/03/2024	84 000,00 €						
6	VITRE31 SAS VITRERIE Rapide	Privé	20	07/08/2024	24 000,00 €						
7	PAR2211 M Dahous	Privé	10	02/10/2024	11 095,00 €						
8	VERRI03 SAS VERRIER DU JURA	Privé	20	12/10/2024	14 400,00 €						
9	PREFE02 Préfecture Jura 39	Public	20	25/10/2024	99 000,00 €						
10	PAR2314 Mme DUBOUC	Particulier	10	11/11/2024	10 550,00 €						
11	PAR2316 M HURON	Particulier	10	16/11/2024	18 150,00 €						
12	STCLA01 Mairie St Claude	Public	10	02/12/2024	253 550,00 €						
13	HOPPO02 Hopital Pontarlier	Public	10	03/12/2024	133 650,00 €						
14	HLMLO01 SA HLM Logis	Privé	5,5	04/12/2024	63 300,00 €						
15	MCPOS01 MC POSE	Privé	0	06/12/2024	3 258,29 €						
16	REPAR03 EURL ReparTout	Privé	20	09/12/2024	5 022,00 €						
17	SABOND4 SA BONIC	Privé	20	09/12/2024	48 000,00 €						
18	PAR2117 Mme BOUDIER	Particulier	10	09/12/2024	3 300,00 €						
19	PAR2120 M Nicolai	Particulier	10	12/12/2024	2 640,00 €						
20	PAR2121 Mme Dubuisson	Particulier	5,5	16/12/2024	9 073,00 €						
21	VERRI03 SAS VERRIER DU JURA	Privé	20	18/12/2024	18 750,00 €						
22	REPAR02 EURL REPAR Express Doubs	Privé	20	21/12/2024	17 800,00 €						
23	PAR2125 Mme Yael	Privé	5,5	21/12/2024	5 591,50 €						
24											
25					Total par secteur						
26	Total	Privé									
27		Public									
28		Particulier									
29		Général			830 629,79 €						

ANNEXE 12- Informations fiscales

Identifiant juridique : BOI-TVA-LIQ-30-20-90-10

TVA - Prestations de services imposables au taux réduit - Travaux (autres que de construction ou de reconstruction) portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans - Locaux concernés

1 L'article 279-0 bis du CGI prévoit que la TVA est perçue au taux réduit de 10% sur les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation, achevés depuis plus de deux ans, à l'exception de la part correspondant à la fourniture d'équipements ménagers et mobiliers ou de certains gros équipements dont la liste est fixée par arrêté codifié à l'article 30-00 A de l'annexe IV au CGI.

Cette disposition n'est pas applicable :

- aux travaux qui concourent à la production ou à la livraison d'immeubles au sens du I de l'article 257 du CGI (BOI-TVA-IMM-10-10-10-20 au II-A § 140 et suivants) ;

- aux travaux qui aboutissent à une majoration de plus de 10% de la surface de plancher de la construction (BOI-TVA-LIQ-30-20-90-30 au II-B § 360 à 390).

L'appréciation des travaux visés ci-dessus s'effectue sur une période de deux ans au plus (BOI-TVA-LIQ-30-20-90-30 au II-C § 400).

De même, le taux réduit de 10% prévu à l'article 279-0 bis du CGI n'est en principe pas applicable aux travaux de nettoyage (BOI-TVA-LIQ-30-20-90-30 au I-E § 220 à 250) ainsi qu'aux travaux d'aménagement et d'entretien des espaces verts (BOI-TVA-LIQ-30-20-90-30 au I-B-2 § 20 à 40).

Le taux réduit de 10% est applicable aux travaux facturés au preneur à condition que ce dernier atteste, d'une part, que les travaux se rapportent à des locaux d'habitation achevés depuis plus de deux ans, et d'autre part, que ces travaux sont éligibles à ce taux (BOI-TVA-LIQ-30-20-90-40 au II-A § 90 et 100).

Le preneur doit conserver une copie de cette attestation, ainsi que les factures et notes émises par les entreprises ayant réalisé les travaux jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation de ces travaux. Il est solidairement tenu au paiement du complément de taxe si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de son fait (BOI-TVA-LIQ-30-20-90-40 au III-A § 220).

L'entrepreneur est tenu de conserver l'attestation signée par le preneur à l'appui de sa comptabilité (BOI-TVA-LIQ-30-20-90-40 au II-B-1 § 110).

Pour bénéficier du taux réduit de 10% de la TVA, les travaux doivent porter sur des locaux à usage d'habitation qui sont achevés depuis plus de deux ans.

Tournez la page S.V.P.

RES N°2005/50 (TCA) du 6 septembre 2005 : Travaux d'amélioration des logements sociaux - Co-traitance

Question :

Les livraisons de matériaux effectuées en qualité de co-traitant de marchés de travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des logements sociaux à usage locatif achevés depuis plus de deux ans peuvent-elles bénéficier de l'application du taux réduit de la TVA ?

Réponse :

L'application directe du taux réduit, dans les conditions fixées à l'article 279-0 bis du CGI, bénéficie aux travaux effectués dans les logements sociaux à usage locatif achevés depuis plus de deux ans (BOI-TVA-LIQ-30-20-90).

Les travaux ne relevant pas de l'article 279-0 bis du CGI, mais entrant dans le champ du b du 1 du 3 du I de l'article 257 du CGI demeurent éligibles au taux réduit par le biais du mécanisme de la LASM. Il en est ainsi, par exemple, des travaux portant sur les logements sociaux à usage locatif achevés depuis moins de deux ans.

En application de l'article 279-0 bis du CGI, seules les matières premières et les fournitures livrées et facturées par l'entreprise prestataire dans le cadre de la prestation de travaux qu'elle réalise sont soumises directement au taux réduit. Les fournitures livrées directement au preneur des travaux dans le cadre d'un contrat de co-traitance sont donc en principe facturées au taux normal, à charge pour le bailleur social d'imposer une LASM au taux réduit.

Cela étant, à titre de simplification, il est admis que les fournitures de matériaux qui sont nécessaires aux travaux portant sur des logements sociaux à usage locatif de plus de deux ans effectuées par une entreprise membre d'un groupement momentané d'entreprises dans le cadre d'un marché global (contrat de co-traitance, conjoint au solidaire) et qui pourraient faire l'objet d'une LASM soumise au taux réduit par le bailleur social en vertu des dispositions combinées du 1° du 3 du I de l'article 257 et du III de l'article 278 sexies du CGI bénéficient de l'application directe de ce taux.

Source : Bulletin Officiel des Finances Publiques- Impôts

ANNEXE 13 – Extraits de la liasse fiscale 2023

Pappers

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2021
N° 15949 * 03

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		CAPET-Fermetures		Fiche Pappers : https://www.pappers.fr/entreprise/capet-ferm					
Adresse de l'entreprise		Pontarlier							
Siren		482422649							
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12	Durée de l'exercice précédent *	12					
		Exercice N clos le 31/12/2023			Exercice N-1 clos le 31/12/2022				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB	AC				
		Frais de développement *		CX	CO				
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	34 265	AG	33 258	1 007	2 113
		Fonds commercial		AH	153 300	AI		153 300	153 300
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	35 850	AO		35 850	35 850
		Constructions		AP	111 254	AQ	93 967	17 287	30 779
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	318 451	AS	188 467	129 984	102 847
		Autres immobilisations corporelles		AT	175 770	AU	152 795	22 975	43 702
		Immobilisations en cours		AV		AW			
	Avances et acomptes		AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE					
Prêts		BF		BG					
Autres immobilisations financières *		BH	7 190	BI		7 190	7 190		
TOTAL (II)		BJ	836 080	BK	468 487	367 593	375 781		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	257 274	BM		257 274	346 813
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés *		BX	799 294	BY	5 000	794 294	686 644
		Autres créances		BZ	212 007	CA		212 007	243 163
	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CD	102 550	CE		102 550	149 068
Disponibilités		CF	10 382	CG		10 382	49 969		
Charges constatées d'avances *		CH	37 368	CI		37 368	36 534		
TOTAL (III)		CJ	1 418 875	CK	5 000	1 413 875	1 512 191		
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Écart de conversion actif * (VI)		CN	1 215			1 215	420	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 256 170	1A	473 487	1 782 683	1 888 392		
RENVOIS	(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Tournez la page S.V.P.

Désignation de l'entreprise		CAPET-FERMETURES			Fiche Pappers : https://www.pappers.fr/entreprise/cap		Exercice 2023	Exercice 2022
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	DA	178 000	178 000				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...	DB						
	Écarts de réévaluation * (dont écart d'équivalence)	DC			EK			
	Réserve légale (3)	DD	17 800	17 800				
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE						
	Réserves réglementées (3) (dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)	DF			B1			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	DG	255 791	195 852	EJ			
	Report à nouveau	DH						
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	101 947	59 939				
	Subventions d'investissement	DJ						
	Provisions réglementées *	DK						
	TOTAL (I)	DL	553 538	451 591				
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM						
	Avances conditionnées	DN						
	TOTAL (II)	DO						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 215	420				
	Provisions pour charges	DQ						
	TOTAL (III)	DR	1 215	420				
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS						
	Autres emprunts obligatoires	DT						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	418 925	232 482				
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	DV			EI			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	261 943	205 820				
	Dettes fiscales et sociales	DY	90 913	115 009				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ						
	Autres dettes	EA		306				
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	491 999	882 764				
TOTAL (IV)	EC	1 263 780	1 436 381					
Écart de conversion passif *	TOTAL (V)	ED						
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 818 533	1 888 392					
RENVOIS	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF						
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 234 200	1 425 802				
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	300 376	100 390				

Désignation de l'entreprise		CAPET-FERMETURES				Fiche Pappers : https://www.pappers.fr/en			
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	420	4U	1215	4V	420	4W	1215
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	1215
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06		07		08		09
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	2130	6U	5000	6V	2130	6W	5000
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
		TOTAL III	7B		TY		TZ		UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	1215
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE	5000	UF	2130		
	- financières			UG	1215	UH	420		
	- exceptionnelles			UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-1 ^{er} du CGI								10	

1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Annexe 14 - Indicateurs financiers 2022-2023

Pappers

	Exercice N clos le 31/12/2023	Exercice N-1 clos le 31/12/2022
Performance opérationnelle		
Résultat net	101 947 €	59 939 €
Gestion BFR		
BFR (Besoin en fonds de roulement)	462 303 €	109 675 €
Autonomie financière		
Fonds de roulement net global	305 709 €	208 322 €
Couverture du BFR	66%	190%
Trésorerie	112 932 €	199 037 €
Dettes financières	553 538 €	451 591 €
Dette financière nette (DFN)	440 606 €	252 554 €
Ratio d'endettement (Gearing)	0,8	0,6
Autonomie financière	30,4%	23,9%
Investissements	75 289 €	58 360 €
Capacité d'autofinancement	162 796 €	115 389 €
Flux de trésorerie libre	-265 121 €	36 354 €
Capacité de remboursement de la dette (année)	n/c	14,39%
Solvabilité		
Etat des dettes à 1 an au plus	1 234 200 €	1 425 802 €
Liquidité générale	1,1	1,1
Couverture des dettes	1,4	2,9
Fonds propres	553 538 €	451 591 €
Structure d'activité		
Poids des stocks	18,2%	22,9%
Poids des créances clients	44,6%	36,4%
Poids des immobilisations	20,6%	19,9%
Vetusté des immobilisations	44,0%	n.c

Fiche Pappers de l'entreprise capet-fermeture